

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



CALAME François, Jean-Pierre CASTELAIN et Pierre SCHMIT (dir.), 2007, *La mémoire orale. Rencontres ethnologiques de Rouen*. Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 215 p., fotogr., réf. (Manon Istasse)

La période actuelle est caractérisée par une inflation mémorielle dans les domaines public et scientifique. Comme le précise Leborgne, les autorités publiques en appellent à la mémoire dans leurs politiques pour répondre à des intérêts historiques et idéologiques, et ainsi légitimer des projets urbains. Cet intérêt public pour la mémoire provient d'une extension du champ patrimonial qui intègre depuis 2003 une dimension immatérielle. Dans le champ scientifique, l'intérêt pour la mémoire n'est pas récent, comme le montre le travail d'Halbwachs (1925), mais la multiplication des études sur la question a eu pour conséquence un brouillage des définitions (Berliner 2005). Dès lors, comment combiner les caractères instrumental et scientifique de la mémoire, orale dans ce cas ? Les rencontres ethnologiques de Rouen, tenues en décembre 2005, rassemblaient diverses disciplines (ethnologie, histoire, sociologie, géographie) afin de répondre à cette question. Sur la base d'études de cas normands, les chercheurs utilisent la mémoire orale comme outil d'investigation et alimentent une réflexion autour de deux pôles : la méthodologie, d'une part, et les thématiques relatives à la mémoire orale, d'autre part.

Une première réflexion concerne la place de la mémoire orale au sein des sciences humaines : le témoignage oral est une source valide en ethnologie (il est à la base de la discipline) mais, comme le rappelle Chevallier, n'est considéré comme fiable par les historiens que depuis peu. Ensuite, l'attention portée à la mémoire a ouvert un débat sur l'utilisation et l'application de la méthode orale : comment utiliser un matériau éphémère (la parole) comme support du pérenne (l'écrit) ? Comment enregistrer, conserver, restituer l'oral ? Un troisième point concerne le passage entre l'individuel et le collectif. En effet, l'oralité émane initialement de l'individu, avec les nombreux biais que cela comporte. Il résulte de cette individualité du témoignage une nécessaire comparaison avec d'autres témoignages et sources d'informations, et ce d'autant plus que l'objectif du chercheur n'est pas le récit de vie (intérêt détaillé pour quelques cas, à l'instar de Guibert et Castelain), mais le collectif, avec par exemple la relation de la mémoire orale avec la définition des territoires et des identités collectives.

Ces deux thématiques sont investiguées par différents auteurs. Schmit demande si un territoire peut se définir sans mémoire. Ce à quoi Leborgne répond que « la mémoire participe de la construction et de la pérennisation des territoires » (p. 75). En effet, Mas montre que la définition d'une identité de quartier passe par une mémoire partagée des lieux et des pratiques. Le second questionnement, relatif aux identités collectives, investigate l'existence d'une mémoire propre à chaque groupe social et la manière dont elle est utilisée. Des recherches sur l'identité professionnelle (Queval, Valogne) montrent qu'au sein d'une profession, les individus mobilisent des référents culturels communs (matériels ou symboliques) dans leurs discours mémoriels. Mais cette homogénéité n'est qu'apparente : les besoins de distinction identitaire se manifestent par la référence à des éléments spécifiques aux différents sous-

groupes professionnels. Une autre situation, celle de l'immigration (Lemenuel, Calame), pose la question de l'évolution de l'identité et de la culture d'origine au fil des générations d'immigrés, insistant sur leur caractère hybride.

Ces diverses contributions font preuve d'un triple intérêt. Premièrement, elles ouvrent un dialogue avec les autorités publiques, en étudiant leurs actions et en prodiguant des conseils afin qu'elles n'élaborent pas une mémoire instituée, non partagée. Ensuite, elles s'intéressent à l'oralité dans une société dominée par l'écrit. Divers auteurs montrent en effet que les mutations sociales et culturelles ont eu pour corollaire un intérêt public grandissant pour la mémoire, la transmission de savoir-faire et la conservation d'identités professionnelles. Par exemple, Levert étudie la mobilisation du passé dans le discours des dockers afin d'établir un lien de continuité identitaire professionnelle suite aux changements du métier. Enfin, les auteurs mettent la mémoire orale en relation avec des questionnements et des thématiques plus larges, tels le patrimoine, la nostalgie, le territoire, l'identité, etc., montrant ainsi la dimension heuristique de la notion.

On pourra cependant reprocher à l'ouvrage son manque d'esprit de synthèse, comme c'est souvent le cas pour de nombreuses publications collectives : il n'émerge ni élément théorique, ni consensus sur le vocabulaire utilisé autour de la définition de la mémoire orale et de son utilisation. En présentant des études de cas, l'ouvrage constitue donc une base de réflexion sur la mémoire orale en rapport avec les autorités publiques, qui se doit d'ouvrir la porte à la réflexion théorique et à la comparaison.

Références

BERLINER D., 2005, « The Abuses of Memory. Reflections on the Memory Boom in Anthropology », *Anthropological Quarterly*, 78, 1 : 183-197.

HALBWACHS M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Félix Alcan.

*Manon Istasse
Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains
Université Libre de Belgique, Bruxelles, Belgique*